









## Rapport du contexte Lupte- 820015

Type de contexte: Cours d'eau

 Etat fonctionnel Très perturbé	 Domaine Intermédiaire	 Catégorie piscicole
 Biocénotype	 Surface 9118.56 hectares	 Espèce repère Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

### Diagnostic en date du 01/12/2025:

<p><b>Répartition de l'espèce: Morcelée</b> Cohérence avec la répartition historique naturelle</p> <p>Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte</p>	<p><b>Cycle biologique: Accompli difficilement</b></p> <p>Présence de deux classes d'âge</p>
<p><b>Abondance: Limitée</b> Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques</p> <p>Ecart d'abondance &gt;= 3</p>	<p><b>Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:</b> <b>Fortement altérées</b></p>

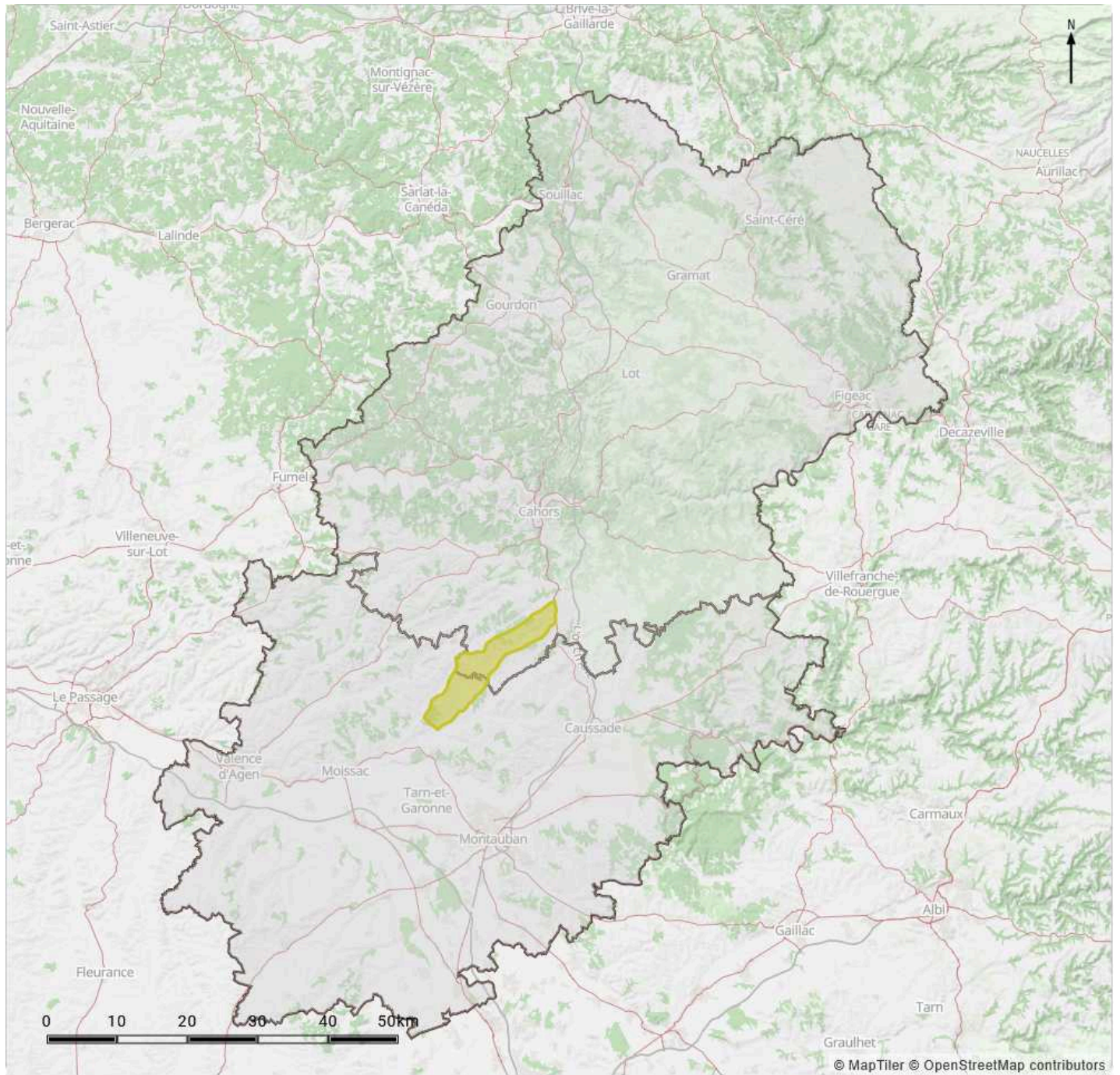
### Synthèse état des lieux et diagnostic:

Les affluents du Lemboulas n'ont pas fait l'objet du même niveau d'investigation que le cours d'eau principal, du moins en termes de suivis des peuplements piscicoles (résolution spatiale et temporelle) et de la thermie.

Les éléments de connaissances hydromorphologiques (diagnostics Salamandre EPCI-CD82) et hydrologiques, auxquels on peut ajouter les données piscicoles sur des stations de référence (une par contexte a minima), permettent toutefois de considérer que les mêmes facteurs limitants affectent le Lemboulas tout comme ses affluents (hydrologie déficitaire aggravées par des altérations d'origine anthropique, altérations hydromorphologiques telles que l'incision, la déconnexion au lit majeur, l'homogénéisation des habitats, ou encore continuité écologique).

L'acquisition de nouvelles connaissances par la FDAAPPMA82 (notamment l'intégration de nouvelles stations aux réseaux de suivis) et par les partenaires (diagnostics Salamandre et PPG par les EPCI GEMAPI et le CD82) participeront à l'actualisation de l'état des lieux de ces contextes.

Localisation du contexte:

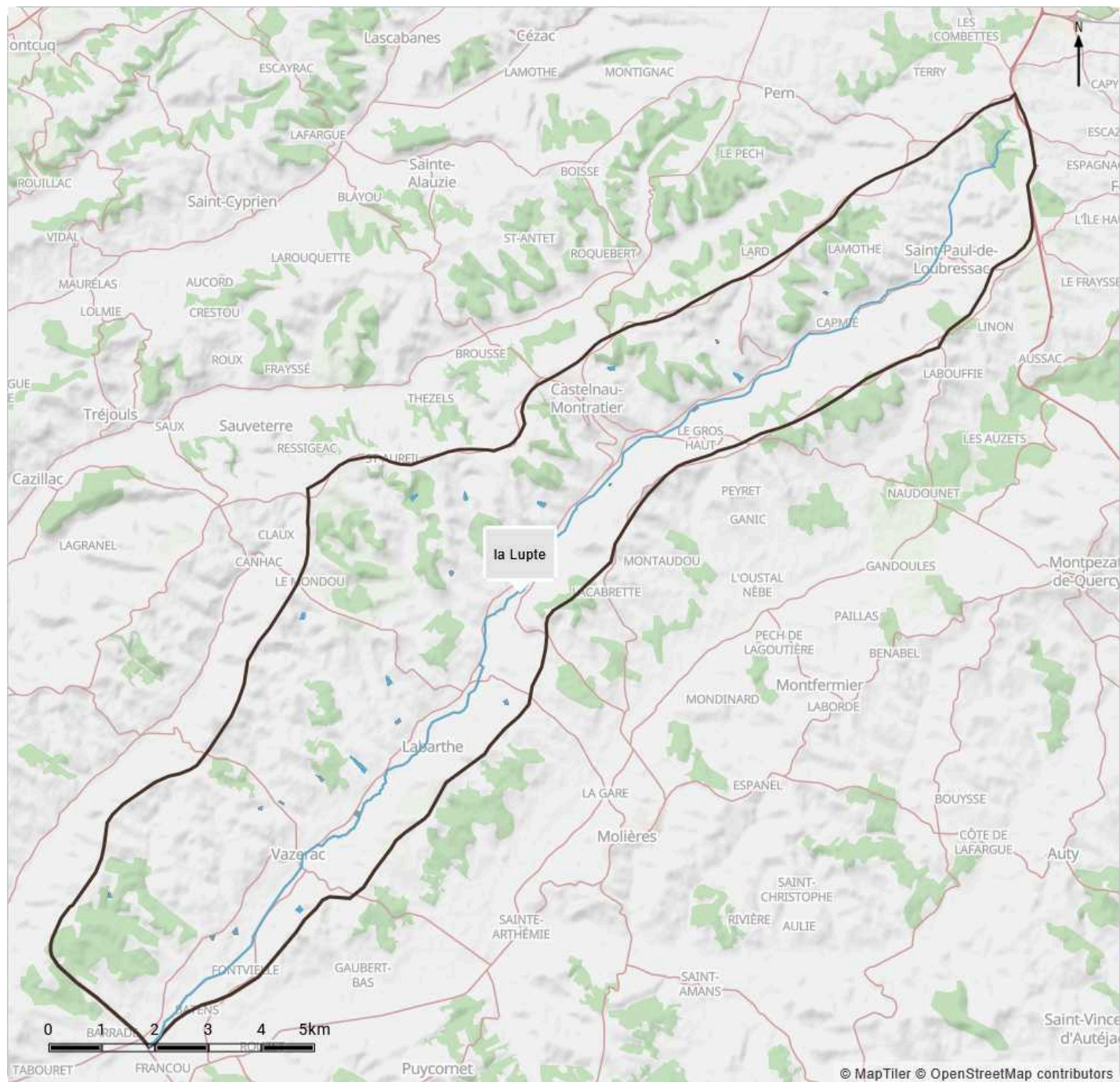


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Limites départementales
- Contexte piscicole

## Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 30/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

## Légende

— Cours d'eau ■ Plans d'eau

## Hydrographie:

## Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Lupte (27.531 km)
- Linéaire dans le contexte: 27.531 km

**Affluents: Aucun affluent recensé.**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **27.531 km**

Nombre total de plans d'eau affichés dans le contexte: **26**

#### Plan d'eau, bassin, reservoir:

INCONNU (0.98 ha),INCONNU (1.46 ha),INCONNU (1.18 ha),INCONNU (0.75 ha),INCONNU (0.78 ha),INCONNU (1.03 ha),INCONNU (0.53 ha),INCONNU (1.15 ha),INCONNU (1.54 ha),INCONNU (0.79 ha),INCONNU (0.61 ha),INCONNU (0.62 ha),INCONNU (0.92 ha),INCONNU (0.26 ha),INCONNU (0.56 ha),INCONNU (0.67 ha),INCONNU (2 ha),INCONNU (0.51 ha),INCONNU (2.63 ha),INCONNU (0.86 ha),INCONNU (1.6800000000000002 ha),INCONNU (1.23 ha),INCONNU (0.8300000000000001 ha),INCONNU (0.56 ha),INCONNU (1.3 ha),INCONNU (1.02 ha)

## Observations sur l'hydrographie :

### Hydromorphologie

Avec le Petit Lembous, la Lupte est l'affluent avec le diagnostic Salamandre le plus dégradé avec tous les indices de qualité mauvaise (berges et lit) ou très mauvaise (habitat et état hydromorphologique) résultant notamment d'importants linéaires recalibrés ou rectifiés (6km), et de retenues lenticulaires engendrées par des ouvrages (environ 2.7 km). Il en résulte des vitesses faibles, un colmatage très important et une faible diversité d'habitats. De plus, la ripisylve, quand elle est présente, est souvent déconnectée, conséquence des recalibrages et de l'incision du cours d'eau. Ainsi, elle a une influence faible et ne permet plus d'améliorer cette faible diversité d'habitats.

### Hydrologie

A l'hydrologie "naturelle" déficitaire s'ajoutent les prélèvements et l'évaporation pour conduire à des étiages très sévères sur ce contexte avec plus de deux tiers du linéaire affecté par les ruptures d'écoulement et assèchs, puis des écoulements très faibles sur la partie aval jusqu'à la confluence avec le Lemboulas.

### Thermie

une seule station de suivi avait été implantée sur la Lupte et les données acquises à ce jour permettent seulement de vérifier que les températures estivales sont très élevées et limitent alors le potentiel d'accueil pour les espèces les plus sensibles (toxostomes, chabot...). Le suivi sera repris à partir de 2026.

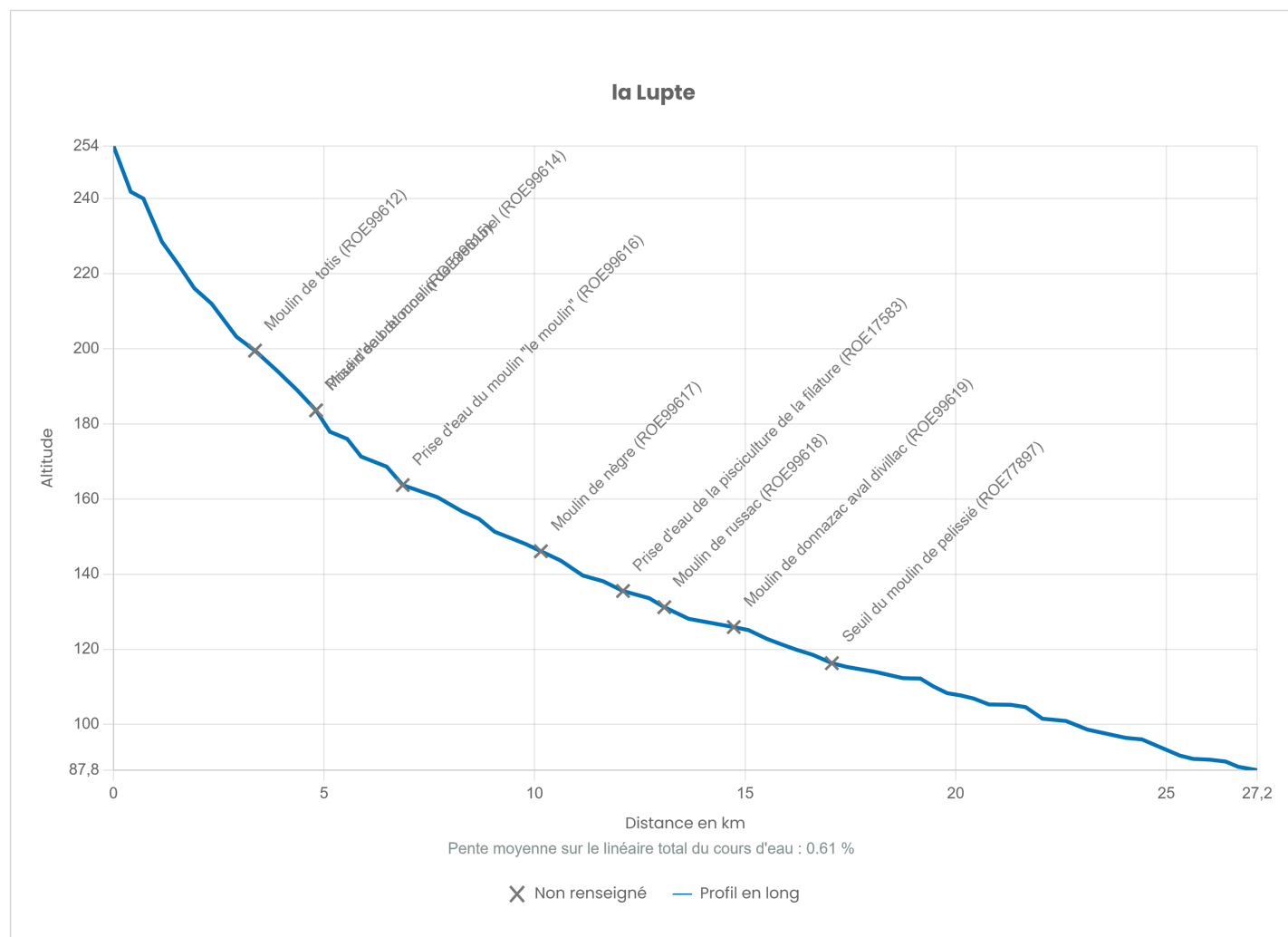
Pour aller plus loin : se référer à l'état des lieux du contexte "Lemboulas"

## Stations hydrologiques:

Fournisseur: Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) Date d'intégration: 30/10/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Code station	Etat écologique	Régime	Fiche de synthèse
05950001	La Lupte à Flaugnac		<a href="http://www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/05950001/synthese">www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/05950001/synthese</a>

## Altimétrie du cours d'eau principal:



## Réglementation:

### Contrat de milieu:

Aveyron Aval-Lère

### Installations classées:

CENTRALE EOLIENNE DU QUERCY BLANC Sas( classement: Autorisation [Fiche descriptive](#) )

GAEC ALBOUYS( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )

LES PLUMES DU QUERCY( classement: Autorisation [Fiche descriptive](#) )

STE CAZES CASSERIE D OEUFS( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )

### Natura 2000:

Serres de Saint-Paul-de-Loubressac et de Saint-Barthélémy, et cause de Pech Tondut( FR7300917, [Fiche descriptive](#) )

### Réservoir(s) biologique(s):

LABOULFIE (AFFLUENT DE LAMOLE - 05950660, BASSIN DE LA LUPTÉ)

### Sites(s) inscrit(s) classé(s):

Bourg de Flaugnac (parties)( 1531031SIA02, )

Place et arcades( 1540408SIA01, )

### Znieff:

SERRES DE SAINT-PAUL DE LOUBRESSAC( 730010333, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )

PRAIRIES HUMIDES DE LABARTHE( 730030200, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )

PECH DE SAINT JEAN( 730030257, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )

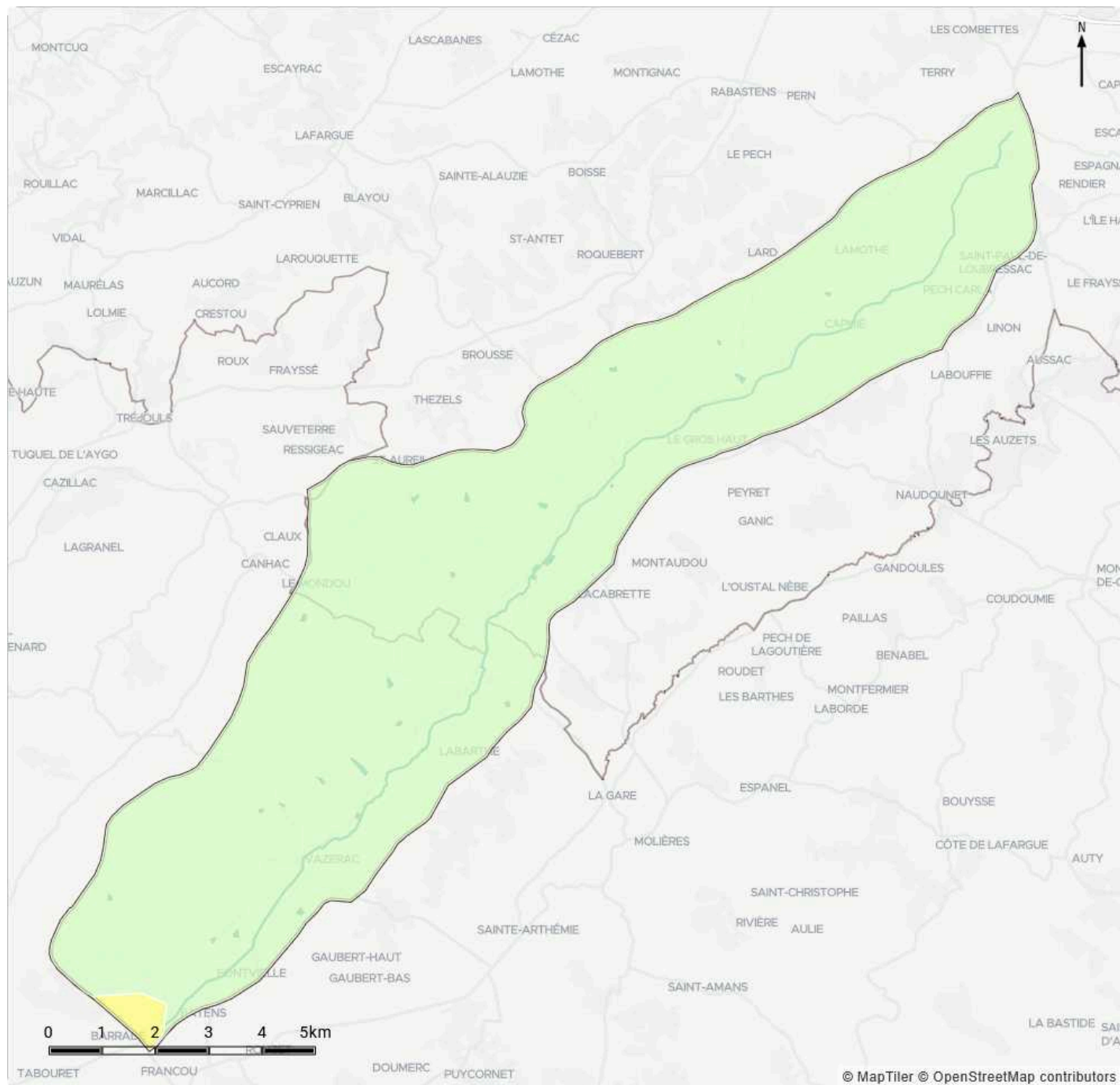
PRAIRIES NATURELLES DE LA VALLÉE DE LA LUPTÉ( 730030287, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )

### Zone de répartition des eaux:

05461( 05461, )

05821( 05821, )

### Géologie:

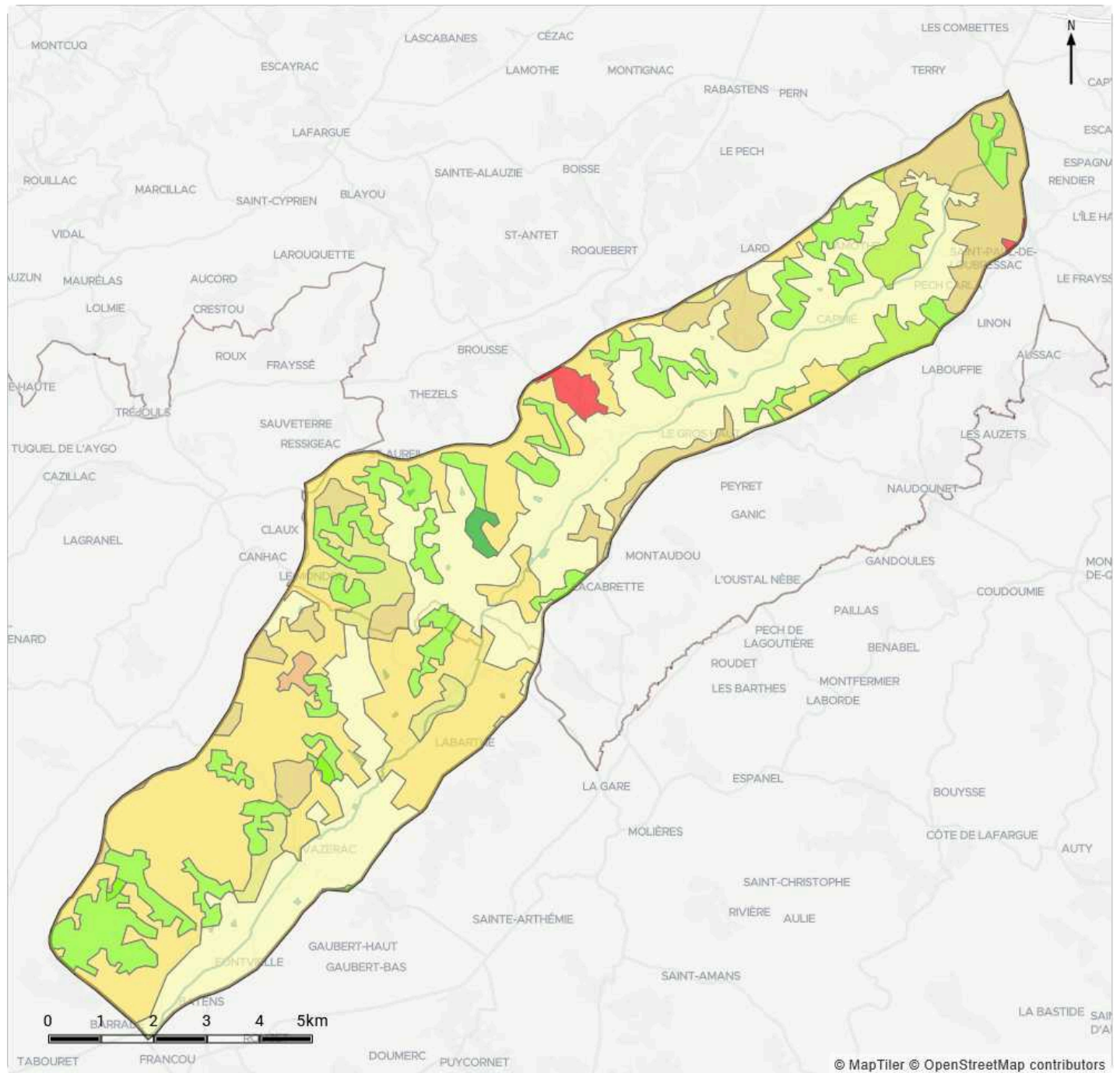


Fournisseur: BRGM Date d'intégration: 28/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

#### Légende

- Argiles
- Sables

## Occupation du sol:

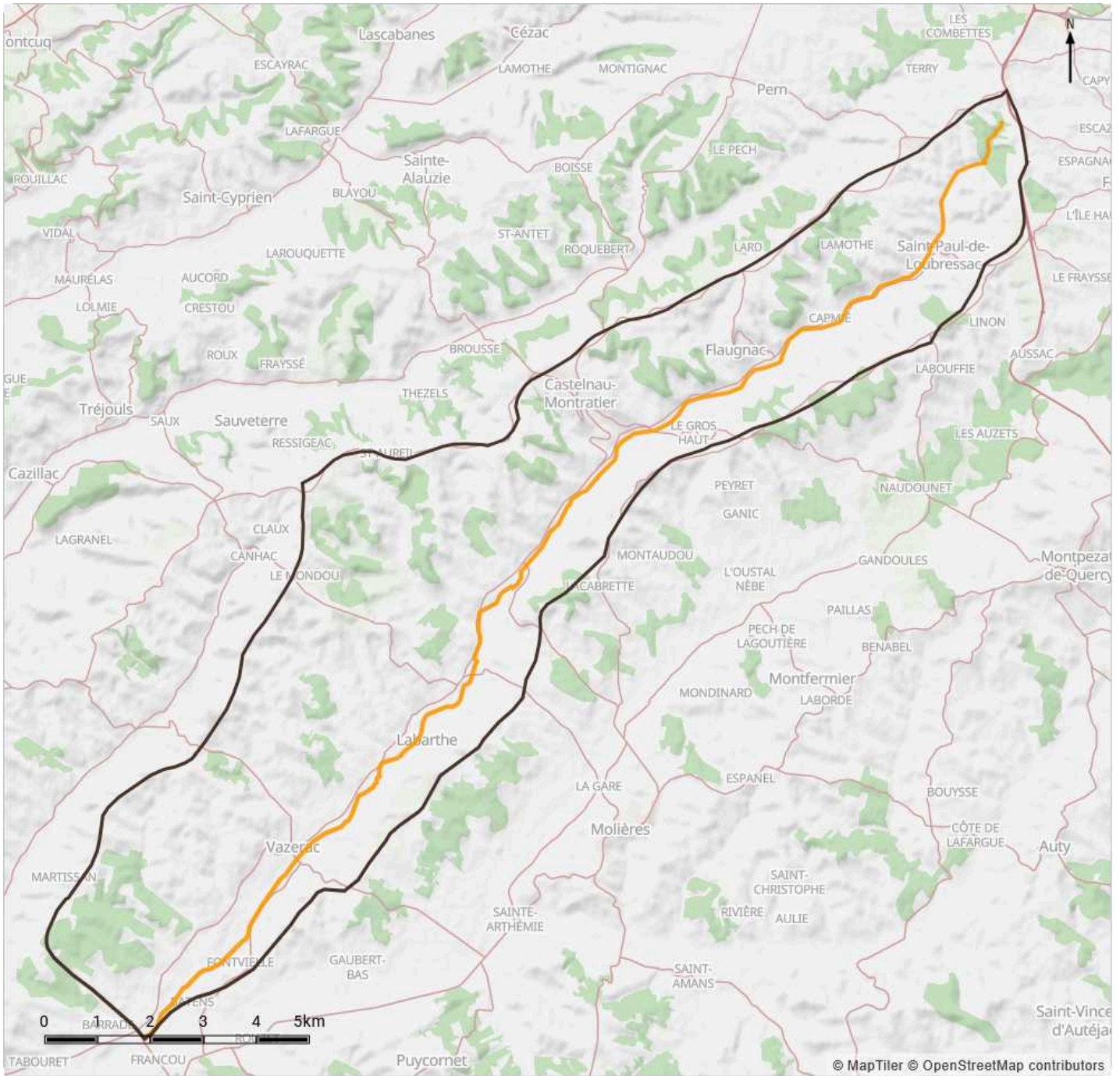


Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 28/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

## Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 27/11/2025

Etat ou potentiel écologique

— Très Bon — Bon — Moyen — Médiocre — Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
<a href="#">FRFR360_1</a>	La Lupte	Médiocre	Bon	Objectif moins strict	2027

## Peuplement piscicole:

### Données générales:

Zonation piscicole: Zone à barbeau supérieure

Espèce(s) repère: Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau fluviatile, Chabot, Lamproie de Planer, Toxostome

Poissons migrateurs: Anguille d'Europe

Espèces invasives: Ecrevisse de Louisiane, Perche soleil, Pseudorasbora

### Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

Espèces occasionnelles: **Aucune espèce renseignée**

Espèces d'intérêt particulier: **Aucune espèce renseignée**

### Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Toxostome, Vairon

Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe

### Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

**Non renseignée**

### Espèces remarquables:

**Aucune espèce renseignée**

### Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
01/10/25			Pont de Birou	Hors classement	CROBAM	FDPMA46	Chevaine, Gardon, Goujon, Perche soleil, Vairon

## Gestion et halieutisme:

### Acteurs de la gestion piscicole:

Nom	Type	Linéaire dans le contexte (km)	Linéaire total (km)	Surface dans le contexte (ha)
SM Lemboulas	AAPPMA	16.46	36.54	0
Vazerac	AAPPMA	11.04	39.92	0

### Type de gestion des 5 dernières années:

Les déversements de truites sont orientés selon les enjeux halieutiques. Dans le même temps, les déversements de cyprinidés rhéophiles (goujon notamment) ont été arrêtés. Néanmoins, les quantités de truites mises en place sur ce contexte restent importantes.

La FDAAPPMA 82 préconise de **conserver une gestion raisonnée sur ce contexte**, conformément aux préconisations du PGP actualisé en 2025 à l'échelle du secteur "Quercy" (espèces, densités, nombre de lâchers, secteurs, en fonction de la demande...).

## Diagnostique et pressions anthropiques:

### Pressions principales:

Nature: Hydrologie et altérations des débits

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Régime hydrologique "naturel" et altérations (prélèvements, évaporation en plans d'eau...)

Impact état fonctionnel:

#### Régime Hydrologique

Etiages régulièrement sévères, en deçà des débits minimaux biologiques avec Altération de la capacité d'accueil pour les espèces les plus sensibles liées à l'augmentation de la température de l'eau et la réduction de la capacité d'auto-épuration (qualité de l'eau)

#### Plans d'eau et retenues colinéaires - Prélèvements

- Diminution de la ressource en eau (évaporation, prélèvements AEP et irrigation) → amplification de l'étiage
- Réduction de la qualité de l'eau (T°, MES, MO, ...)

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Altérations hydromorphologiques

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Travaux anciens de recalibrage/rectification/reprofilage

Géologie/pédologie et occupation des sols

Impact état fonctionnel:

- Homogénéisation des habitats et des vitesses d'écoulements
  - Ripsisylve non fonctionnelle (perte habitat, réduction de l'autoépuration, augmentation de la température...)
  - Colmatage des sédiments
  - Abaissement de la nappe et assèchement des zones humides
  - Incision du lit mineur, et déconnexion du lit mineur et du lit majeur (déconnexion de la ripsisylve, perte de la dynamique latérale, abaissement de la nappe...)
- + Géologie/pédologie et occupation des sols : sensibilité au colmatage et au concrétionnement des substrats

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Ouvrages anthropiques, seuils et radiers de pont

Localisation:

9 ouvrages sur le contexte

Description:

Barrages et seuils de moulins, radiers de pont - Retenues lenticques

Impact état fonctionnel:

• Altération de la continuité écologique (Cloisonnement des populations piscicoles, obstacle à la montaison et dévalaison des espèces migratrices)

• Altération de la continuité sédimentaire (piégeage de la charge sédimentaire → déficit sédimentaire et érosion à l'aval des ouvrages)

• Zones lenticques artificielles induites :

- Diminution de la qualité de l'eau : réchauffement, eutrophisation...
- Accroissement des populations d'espèces limnophiles et « invasives »
- Piégeage des MES → colmatage des substrats

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

## Synthèse des actions préconisées:

### Priorité absolue:

**Intitulé:** Diversifier les écoulements et les habitats

**Localisation:**

Tout le contexte

**Description:**

Implantation de banquettes minérales, Blocs dispersés, entretien sélectif du bois mort... Restauration ou création d'une ripisylve

**Effet attendu sur les espèces repère:**

Amélioration de la capacité d'accueil et de recrutement par la diversification des habitats

**Effet attendu sur le milieu:**

Amélioration de l'hydromorphologie, de l'auto-épuration et de la thermie par la restauration des composantes de l'habitat (vitesses, hauteurs d'eau, substrats et connexion lit mineur lit majeur...)

**lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:**

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

**Intitulé:** Améliorer la gestion quantitative afin d'assurer un débit suffisant à l'étiage

**Localisation:**

Tout le contexte

**Description:**

Limiter les prélèvements (agriculture/industrie/AEP) Limiter l'impact des plans d'eau et des retenues collinaires en assurant des débits réservés Sensibilisation pour la préservation des zones humides existantes et restauration de nouvelles Implantation, densification et restauration de la ripisylve

**Effet attendu sur les espèces repère:**

Gain en capacité d'accueil du milieu pour les espèces repères

**Effet attendu sur le milieu:**

Amélioration des débits estivaux, et donc de l'attractivité du milieu pour les espèces repères. Sur les secteurs présentant les plus faibles débits (Affluents, Barguelonne), l'amélioration de la diversité et des densités serait significative

**lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:**

Orientation C: Agir pour assurer l'équilibre quantitatif (2022-2027)

**Intitulé:** continuité écologique et sédimentaire et restauration des habitats

**Localisation:**

Tout le contexte

**Description:**

Effacement, Arasement partiel ou échancrure de seuil et obstacles à l'écoulement Pour les moulins, possibilité de démantèlement des vannes et portiques ou scellement des vannes levées Mesure d'accompagnement : reprofilage des berges, réimplantation d'une ripisylve, et diversification des écoulements et habitats

**Effet attendu sur les espèces repère:**

Effacement, Arasement partiel ou échancrure de seuil et obstacles à l'écoulement Pour les moulins, possibilité de démantèlement des vannes et portiques ou scellement des vannes levées Mesure d'accompagnement : reprofilage des berges, réimplantation d'une ripisylve, et diversification des écoulements et habitats

**Effet attendu sur le milieu:**

Amélioration de la qualité de l'eau (température, charge organique, physico-chimie...) et des substrats

**lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:**

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

### Priorité modérée:

**Intitulé:** Amélioration des connaissances, Suivis et Sensibilisation

**Localisation:**

Tous les BV

**Description:**

Poursuivre et développer les réseaux d'acquisition de connaissance, de suivis et diagnostics Développer les approches multi-partenariales Poursuivre et développer les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, de communication (porter à connaissance) et de valorisation des données auprès des élus, des gestionnaires, des usagers, du grand public et des scolaires

**lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:**

Orientation A: Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE (2022-2027)

**Priorité faible:**

Donnée non renseignée

**Synthèse des préconisations:****MAC/RAC 1 Restauration de la capacité d'accueil par l'atténuation des pressions sur la ressource en eau**

Les débits estivaux observés sur ce contexte sont très faibles, et de nombreux secteurs présentent régulièrement des ruptures d'écoulements ou assecs, sur le Lemboulas mais aussi sur les différents affluents. Les inventaires piscicoles réalisés confirment l'importance de la ressource en eau par rapport à la diversité, densité et biomasse de cyprinidés rhéophiles observés. Malgré d'autres facteurs limitants, les stations localisées sur la partie aval, par rapport aux stations en amont, présentent des populations de cyprinidés rhéophiles plus importantes de par une meilleure disponibilité de la ressource en eau.

**MAC/RAC 2 Restauration de la capacité d'accueil par la diversification des habitats et effacement des obstacles**

Le diagnostic a montré que les débits estivaux sont le principal facteur limitant de ce contexte, mais la CA est aussi affectée par la faible diversité d'habitats. Ainsi, ce second module d'action couplé avec le premier pourrait permettre une amélioration significative de la fonctionnalité du contexte. Mais des actions sur des secteurs localisés sur la partie aval et intermédiaire du Lemboulas, où les débits sont plus importants, pourraient déjà être effectuées.

L'effacement de nombreux ouvrages sur ce contexte pourrait être envisagé. Il en résulterait une amélioration de l'habitat favorable au développement de l'espèce repère, tout comme l'amélioration de la continuité écologique et la suppression des effets secondaires engendrés par ces seuils (réduction de la qualité de l'eau, piège de charge solide, peuplements limnophiles...). De par le nombre important d'ouvrages recensés sur le contexte une première étape est envisageable pour les ouvrages ne disposant plus d'usages et pour lesquels des démarches volontaires d'abandon de la mise en eau des biefs serait possible, dans l'optique de rendre transparent l'ouvrage aux continuités écologiques et sédimentaires. Puis, des démarches de suppressions de certains seuils prioritaires pourraient être envisagées dans un second temps.

De même, sur les secteurs recalibrés et rectifiés, la réalisation d'actions visant à diversifier les écoulements peut être poursuivie, à l'image des travaux déjà entrepris sur le Lemboulas en aval de la D109. Sur ces secteurs, l'habitat est généralement peu intéressant car homogène et peu diversifié. De plus, ces travaux induisent aussi un élargissement du lit mineur et donc l'étalement de la lame d'eau, limitant encore la CA.

**RAC 3 Restauration de la continuité piscicole**

Pour les ouvrages ne pouvant pas être supprimés ou rendus transparents par ouverture des vannes pour les moulins, la mise en place de dispositifs de franchissement est à envisager. Ceux-ci permettraient de limiter le cloisonnement des populations de cyprinidés rhéophiles, mais surtout d'assurer la remontée des espèces migratrices. Ces actions sont ainsi à envisager dans un second temps, en priorité sur les ouvrages situés les plus en aval du contexte. La mise en place de ces dispositifs est ainsi à développer et s'inscrit dans un cadre positif.

**RAC4 Amélioration des connaissances**

Les démarches d'acquisition de connaissances sur ce contexte sont à continuer par la FDAAPPMA. Elles permettent d'affiner la compréhension du fonctionnement du milieu, d'identifier et comprendre les altérations du milieu, ainsi que les facteurs limitants à leur origine. De plus, ces données pourraient notamment être précieuses dans le cadre de futurs projets. Le suivi mis en place depuis plusieurs années permet aussi d'observer les éventuelles évolutions du territoire (amélioration ou dégradation).

**Gestion piscicole préconisée:****Gestion globale préconisée: Gestion raisonnée****Observations:**

Depuis le précédent PDPG, les pratiques d'halieutisme développées sur ce contexte ont évolué dans la continuité des orientations du précédent PDPG, une gestion raisonnée a été mise en place, et celle-ci est à poursuivre. Les déversements de truites sont orientés selon les enjeux halieutiques.

Dans le même temps, les déversements de cyprinidés rhéophiles (goujon notamment) ont été arrêtés. Comme l'a mis en évidence le diagnostic, ces populations sont dépendantes de la capacité d'accueil du milieu ; des déversements n'apparaissent donc pas nécessaires.